

**Notes de la séance de la Commission d'établissement de L'Elysée<sup>1</sup>  
Lundi 29 janvier 2015 de 18h30 à 20h00**

Collège de l'Elysée, bureau du directeur

- Parents : Mmes Florence **Auras**, Christine **Guinard Dumas**, Sylvie **Pellaton Leresche**, Lucy **Trochet**,  
MM. Daniel **Bugmann** (président),
- Professionnels : Mme Magali **Launois**  
MM. Christophe **Pidoux** (directeur), Hugues **Renaud**, Alexandre **Wuillemin**, Pierre **Cambrosio**
- Organisations : MM. Vincent **Cruchon**, Jean-Marc **Pignat**
- Excusés/Absents : Mme Florence **Chèvre**,  
MM. Olivier **Faller**, Alexandre **Flückiger**, André **Geghardt**, Jean-Paul **Stadelmann**

**1. Approbation du PV de la dernière séance**

Le PV est accepté.

La consigne est donnée de rédiger ces PV de manière plus concise et factuelle et de mettre en évidence les décisions prises lors des séances.

**2. L'ordre du jour est accepté**

**3. Echanges avec les 4 quarts**

**Professionnels :**

Le Directeur de l'Elysée informe des avancées du projet de la comédie musicale du Roi Lion : Ce ne sont pas moins de 180 personnes, dont 130 élèves et le groupe de jeunes enseignants à l'origine du projet, qui participent activement à l'organisation de l'évènement.

- Les décors sont déjà réalisés sous forme de 5 grands panneaux peints par des élèves durant la précédente journée extra scolaire.
- Le planning est bon et respecté.
- Une générale et 3 représentations sont prévues, les 27, 28 et 29 mai prochains

Information est donnée du départ du concierge général de l'Elysée, M. Carmin Troilo dont la popularité et les compétences humaines et professionnelles sont reconnues. Son départ et celui de son épouse seront fêtés le 30 janvier prochain. Il est décidé que M. Bugmann leur remettra un cadeau au nom de la commission. La nomination d'un nouveau concierge est en cours.

<sup>1</sup> Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



Bilan du premier semestre 2014-2015 : il est jugé meilleur que celui de l'année précédente. L'application de la nouvelle LEO est mieux maîtrisée grâce aux enseignements tirés de sa première année de mise en œuvre. Quelques élèves ont réussi à passer de la filière G à la filière P pour le second semestre, sans que l'Elysée ait à ouvrir une classe supplémentaire. Ces élèves bénéficieront d'un enseignement renforcé en langues pour les mettre à niveau. Un des objectifs généraux de l'Elysée est d'ailleurs de renforcer les soutiens aux élèves.

Les avantages du renforcement du rôle attribué aux maîtres de classe à l'Elysée sont soulignés. Ils s'observent au niveau des dynamiques de classe, de l'organisation des enseignements et des relations avec les parents.

M. Bugmann annonce que la nouvelle grille horaire de l'année prochaine comprendra désormais 2 leçons d'Arts visuels au lieu d'une pour les élèves de P. Cette nouveauté devrait permettre d'améliorer l'équilibre entre l'enseignement des branches créatives et celui des cours plus intellectuels. Par contre, l'heure de citoyenneté sera supprimée, même si cette matière continuera d'être enseignée dans le cadre des cours d'histoire et de géographie.

#### **Associations :**

M. Jean-Marc Pignat prend part à sa dernière séance de la CET et en profite pour poser quelques constats en lien avec les foyers d'accueil : il mentionne notamment l'existence d'un décalage de plus en plus important entre le rythme des placements et le rythme scolaire, une situation qui implique que des enfants placés sont parfois soumis à la contrainte de devoir changer jusqu'à 3 fois par année d'école. La gravité des cas fait que la scolarisation de ces enfants n'est pas toujours la priorité.

Il comprend bien que les établissements concernés ne soient pas heureux de cette situation et apprécie d'autant plus les initiatives de l'Elysée qui, régulièrement, organise des réseaux pour reconnaître les besoins des uns et des autres et gérer au mieux les problèmes.

M. Pignat informe aussi la commission qu'une fête sera organisée en 2015 pour les 100 ans de l'ouverture du foyer du Servan.

C'est sa collaboratrice, Mme Magali Weber, qu'il a choisi pour le remplacer à la CET.

- Nommé au poste de Secrétaire Général du GLAJ-VD, M. Jean-Paul Stadelmann succède à Mme Buclin et la remplacera aussi à la CET dès sa prochaine séance.
- M. Vincent Cruchon donne des précisions sur les nombreuses manifestations qui auront lieu, à la Maison de quartier sous-gare, de septembre à décembre 2015 autour du thème « Héros et Inconnus ». Le programme est en cours d'élaboration par un groupe de partenaires qui rassemblent, outre la maison de quartier Sous-gare, la bibliothèque de Montriond, le CPO, le groupe vaudois de philosophie avec Michel Vanni, l'association Climage et des classes de l'établissement de Floréal. L'Elysée, qui a été sollicitée pour s'associer au projet, rendra sa décision fin avril. 3 ou 4 classes sont potentiellement intéressées. Le vernissage de cette opération est prévu le 12 septembre à la Maison de quartier sous-gare.

#### **4. Réorganisation du bureau**

Vincent Cruchon renonce à son poste de vice-président pour relever de nouveaux défis et projets professionnels. Les membres de la CET sont invités à réfléchir à son successeur.

#### **5. Lettre à adresser aux autorités compétentes pour le suivi des élèves ayant quitté l'établissement en relation avec le drame de Rome**

Par un projet de lettre adressée au Directeur, soumis à la CET, certains parents se préoccupent de savoir quelles mesures sont encore ou pourraient être mises en place pour le suivi des élèves et des enseignants qui ont vécu le drame de Rome. Ils font surtout part de leurs inquiétudes pour les élèves qui ont quitté l'Elysée et poursuivent leurs études dans



différents établissements vaudois. Sachant qu'à l'Elysée, l'encadrement des personnes concernées au moment des faits a été très important, ils souhaitent s'assurer que ces élèves et enseignants puissent encore bénéficier, en cas de besoin, du soutien des établissements scolaires qu'ils fréquentent, en particulier en prévision du premier anniversaire de ce drame.

Le Directeur remercie les parents de la CET de se sentir concernés par cette question. Il mentionne que le suivi de ces élèves et de leur famille peut être maintenu pour autant qu'ils le jugent nécessaire. Les psychologues scolaires peuvent répondre aux demandes et les ressources mises en place par la Ville de Lausanne peuvent être réactivées à leur demande. Quant aux enseignants qui ont repris leur travail à l'Elysée, différents soutiens sont à leur disposition. Le Conseil de direction a réfléchi à toutes ces questions, des séances de suivi ont été organisées à l'Elysée. Une des prochaines demi-journées pédagogiques, prévue le 9 juin prochain, leur sera consacrée avec une conférence intitulée « Quand la mort et le deuil frappent un établissement ».

Il est toutefois rappelé que le suivi de ces élèves relève du domaine privatif et des choix personnels. La responsabilité a été remise à leurs familles qui ont été informées des aides très compétentes qu'elles peuvent attendre des institutions. Reste que le Département et la Ville ne peuvent pas tout contrôler et que les établissements scolaires restent libres de leurs actions.

Le Département, qui a travaillé sur la question des voyages d'études, préconise désormais la présence de 3 enseignants pour mieux encadrer les élèves. Les enseignants ne sont pas non plus obligés de partir en voyage d'études avec des élèves qui ont été jugés ingérables.

## **6. Discussion du projet «salles de sciences supplémentaires», propositions et décisions à prendre**

Une discussion a été menée avec le responsable des horaires qui confirme que la gestion des 3 salles de sciences est l'une des plus grandes contraintes. Si, pour les 7 et 8<sup>ème</sup> VP, les deux périodes hebdomadaires de sciences sont données en classe, car ils n'ont pas de travaux pratiques, le manque de salles de sciences des 9<sup>èmes</sup> au 12<sup>èmes</sup> est encore plus visible, comme la vétusté des locaux qui posent aussi des problèmes de sécurité.

Pour limiter ces contraintes horaires et assurer à l'Elysée des enseignements en sciences avec des équipements d'aujourd'hui, des parents proposent de demander au Canton et à la ville de Lausanne (M. Martinet), s'il est envisageable de (re)construire des salles de sciences. Le bâtiment sur le préau de l'Elysée est mentionné à ce sujet.

Des enseignants en sciences, déplorant cette situation depuis longtemps, ont déjà élaboré un projet pour créer 4 salles de sciences avec les 3 qui existent actuellement. Pour les salles de physique qui sont également problématiques, les chefs de file de cette branche travaillent sur deux projets de rénovation.

La CET regrette qu'à l'Elysée des scientifiques performants doivent enseigner dans des conditions qui ne sont pas en adéquation avec leurs performances.

La décision est prise de ressortir le projet existant d'une nouvelle salle de sciences et d'attendre que les objectifs du travail sur les salles de sciences soient clairement fixés avant de soumettre les projets à la CET qui dispose par ailleurs des compétences d'une architecte intéressée à s'investir dans toute solution susceptible d'améliorer la situation. Un groupe de travail sera formé sur ces questions de locaux.

## **7. La discussion sur les thèmes en veille est remise à la prochaine séance**

### **Prochaines séances :**

les jeudis 26 mars et 4 juin 2015 à 18h30 dans le bureau du directeur.